



Pôle Qualité de vie au travail

Dossier suivi par : David Sattler - 03 84 97 02 49 - sattler.prevention@cdg70.fr

Vesoul, le 4 octobre 2021

Objet : Convention de participation protection sociale complémentaire Prévoyance à destination des agents : résultat de la consultation.

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône a organisé une mise en concurrence pour la mise en place d'une convention de participation permettant le financement d'un **contrat groupe d'assurance Prévoyance** à destination des agents du département.

Vous avez donné mandat au Centre de Gestion pour l'autoriser à lancer cette procédure pour le compte de votre collectivité.

Après analyse des offres des candidats, le conseil d'administration du Centre de Gestion a retenu par délibération du 28 septembre 2021, la **Mutuelle nationale territoriale (MNT)**.

Il vous appartient désormais de décider des suites que vous souhaitez donner à cette proposition de convention de participation.

Je vous rappelle notamment que :

- la collectivité garde la faculté d'adhérer ou non à cette convention;
- si la collectivité adhère, l'adhésion des agents à titre individuel, reste facultative.

Afin de faire bénéficier vos agents de ce dispositif dès le **1^{er} janvier 2022**, votre collectivité doit délibérer afin d'accepter le montant de la participation financière et autoriser l'adhésion à la convention de participation (cf modèles).

Par ailleurs, il convient de recueillir l'avis du comité technique sur le montant de la participation octroyée aux agents (cf modèle).

Il reviendra aux agents qui bénéficient d'un contrat individuel de procéder à la résiliation de celui-ci, dans le respect du préavis de leur contrat.

De même, les collectivités qui disposent de leur propre contrat groupe doivent procéder à la résiliation de celui-ci, dans le respect du préavis de leur contrat.

Je vous invite à participer aux **réunions d'information** à destination des collectivités qui auront lieu aux dates et lieux ci-après. Afin de nous permettre d'organiser au mieux celles-ci, je vous saurai gré de bien vouloir confirmer votre participation par mail (sattler.prevention@cdg70.fr).

Pôle Qualité de vie au travail

Dossier suivi par : David Sattler • 03 84 97 02 49 • sattler.prevention@cdg70.fr

Dates et horaires	Lieux des réunions
Mardi 19 octobre - 9h30	CC des Hauts du Val de Saône Près Jean Roche - 70500 Jussey
Jeudi 21 octobre - 9h30	CC du Val marnaysien 21, place de l'Hôtel de Ville - 70150 Marnay
Jeudi 21 octobre - 14h	CC du pays riolais Rue des Frères Lumières - 70190 Rioz
Vendredi 22 octobre - 9h30	CC des 4 rivières 8, rue Jean Mourey - 70180 Dampierre-Sur-Salon
Vendredi 22 octobre - 14h	Mairie de Frasne-Le-château Place de l'église - 70700 Frasne-Le-château
Lundi 25 octobre - 14h	Centre de gestion de la Haute-Saône 27, avenue Aristide Briand - 70000 Vesoul
Mardi 26 octobre - 9h30	Maison de la formation 1, faubourg de Montbéliard - 70400 Héricourt
Mardi 26 octobre - 14h	CC du pays de Lure 2, rue de la Font - 70200 Lure
Jeudi 28 octobre - 9h30	Mairie de Luxeuil-Les-Bains Place Saint Pierre - 70300 Luxeuil-Les-Bains
Jeudi 28 octobre - 14h	CC du pays de Montbozon et du Chanois ZA le Vay du Soleil - 70230 Montbozon

Pour toute question portant spécifiquement sur le contrat proposé, des contacts dédiés sont mis à votre disposition par la MNT. Ainsi, vous pouvez joindre M. Benoît Malivernay, Responsable Développement au 06.43.46.53.26.

Une adresse mail spécifique est en cours de validation: convention.prevoyance.cdg70@mnt.fr

Pour finir, je vous précise, également, que bien loin de s'arrêter au lancement de ce contrat groupe, le CDG 70 vous accompagnera tout au long de ces six années. Je vous invite par conséquent à contacter le service assurance (M. Sattler ou Mme Barjou) en cas de problème et ainsi être appuyé dans vos démarches si le besoin s'en faisait sentir.

Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur, le Président, l'expression de mes considérations distinguées.



Bien cordialement,

Le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président délégué,

Michel Calloch